

**REFONTE DE LA GRILLE DES EMPLOIS, DES COMPETENCES ET  
DES SALAIRES : PROTOCOLE DE MISE EN OEUVRE 2010-2011**

**ACCORD SALARIAL 2010-2011**

---

Entre **Voies navigables de France**

dont le siège social est situé 175, rue Ludovic Boutleux à Béthune (62400), représenté par Marc PAPINUTTI en sa qualité de Directeur Général,

**D'UNE PART,**

et les organisations syndicales suivantes :

**Syndicat CFDT des Transports de l'Artois et du Douaisis** représenté par son délégué syndical, Marc BAILLY

**Syndicat FO** représenté par son délégué syndical, Patrick ROSEREAU

**D'AUTRE PART,**

Il a été conclu le présent protocole:

**PRÉAMBULE**

Ce protocole de mise en œuvre de la nouvelle grille des emplois, des compétences et des salaires engage la révision des titres 3 et 4 de la convention collective et vaut également accord salarial au titre de la NAO 2010 et 2011.

Cet accord présente les engagements réciproques pris par les partenaires sociaux pour permettre la mise en œuvre d'une nouvelle classification des emplois et des compétences et pour la rénovation de la politique de rémunération au sein de VNF.

Ce chantier, lancé le 16 mars dernier par la signature d'un accord de méthode se conclura le 7 octobre prochain devant le conseil d'administration par la présentation d'une délibération portant révision de la convention collective de l'établissement.

Le présent accord précise :

- les engagements réciproques et les points de convergence qui trouvent leur traduction dans les titres 3 et 4 révisés de la convention collective ;
- les mesures salariales au titre de la NAO 2010 et 2011 ;
- les autres mesures (non salariales) actées au titre de la NAO 2010.

/B  
AS PR

## **I. LES PRINCIPES RETENUS PAR LES PARTENAIRES SOCIAUX CONCERNANT LA REVISION DES TITRES 3 ET 4 DE LA CONVENTION COLLECTIVE**

⇒ **au titre de la mise en œuvre du nouveau système de classification des emplois et des compétences (Titre 3)**

### **A. REFERENTIELS DES COMPETENCES**

Le référentiel des compétences mis en œuvre au sein de VNF est constitué de 2 éléments :

- un référentiel métier constituant les familles d'emplois, les emplois repères et les compétences et contributions clés attendues par l'établissement (annexe 1) ;
- un référentiel management détaillant les rôles et capacités clés attendues par l'établissement (annexe 2).

Le référentiel des compétences et le référentiel management seront annexés à la convention collective révisée et feront l'objet de règles de gestion et de mises à jour spécifiques au travers du comité des carrières et des rémunérations et de la consultation du comité d'entreprise.

### **B. CLASSIFICATION**

Après plusieurs propositions et prise en compte des évolutions souhaitées, les parties conviennent que le principe de classification fondé sur 4 catégories et 10 niveaux est approuvé au regard de la nouvelle définition des niveaux de responsabilités et répartition des emplois repères.

Un rationnel d'évaluation définit les compétences, finalités et responsabilités associées à chaque catégorie et niveau professionnel.

Une cartographie des emplois repères établit le lien entre classification, compétences et contributions.

### **C. COMITE DES CARRIERES ET DES REMUNERATIONS**

La mise en place du comité des carrières et des rémunérations a fait l'objet d'un accord collectif en date du 16 juin 2010 afin d'accompagner et de valider le processus de raccordement et d'assurer le rôle de commission d'appel. Cet accord est annexé au présent protocole. Ses principes et objectifs seront répliqués dans la convention collective révisée.

La désignation des représentants des salariés s'est déroulée le 21 Juillet 2010. L'installation du comité a été opérée le 2 septembre 2010.

FB  
2 X RR

#### **D. RACCORDEMENT DES POSTES**

Les partenaires sociaux conviennent que le référentiel des compétences, des familles d'emplois et des emplois repères adopté dans le présent accord permet de mener le processus de raccordement des postes dans chaque direction du siège et en région.

Dans le même temps, un contrôle du contenu du référentiel et des impacts en termes de classification permet de recenser et de proposer un certain nombre d'améliorations avant sa validation définitive.

Le comité des carrières et des rémunérations statuera sur ces adaptations et ajustements avant la validation définitive du socle par les organisations syndicales.

⇒ **au titre de la réforme des principes de rémunération (Titre 4)**

#### **E. PRINCIPE DE REVISION DE LA POLITIQUE SALARIALE**

- donner du sens à la politique salariale pour qu'elle soit davantage individualisée en fonction du niveau de responsabilité et de maîtrise de poste tout en garantissant l'équité interne ;
- mettre en perspective et valoriser les progressions de carrière fondées sur les contributions des collaborateurs par des évolutions salariales adaptées mais sans automatisme ;
- améliorer l'attractivité des rémunérations par la comparaison permanente avec un panel externe des rémunérations tout en préservant la cohérence avec les rémunérations des agents des services de navigation ;
- intégrer les fonctionnaires en détachement dans l'application du titre 4 sur les rémunérations ;
- Etudier les conditions de mise en œuvre d'un système de part variable de la rémunération des membres du conseil de direction.

#### **F. ADOPTION DE NOUVEAUX MINIMA CONVENTIONNELS**

La révision du titre 4 de la convention collective entraîne un nouveau système basé sur 4 catégories et pour chacune d'entre elles un nouveau minima conventionnel.

Aucune rémunération annuelle de base (brut temps plein) ne pourra être inférieure au minimum conventionnel et le principe de l'encadrement des rémunérations par des maxima est supprimé et remplacé par le principe des plages de gestion par niveau.

La négociation sur la fixation des nouveaux minima conventionnels a été appuyée par de nombreuses simulations réalisées à la demande des organisations syndicales afin d'en cerner le niveau d'acceptabilité et de faisabilité au regard de la nouvelle politique salariale et de l'équilibre général des mesures salariales 2010/2011.

Les modalités et conséquences salariales définitives seront analysées et validées à l'issue du processus de raccordement se terminant mi-Octobre 2010 (appel inclus).

P 3 X PR

## **G. FIXATION DE LA REMUNERATION**

La fixation de la rémunération (recrutement externe ou mobilité fonctionnelle interne) sera le résultat d'une négociation individuelle encadrée dans des règles et des plages de gestion cible correspondant à la catégorie et au niveau du poste ouvert à candidature. Le principe des plages de gestion n'a pas de caractère conventionnel obligatoire et ne constitue qu'une aide à la négociation menée par l'encadrement et la direction en charge des ressources humaines. Cette négociation tiendra également compte de l'expérience, de l'expertise, des compétences acquises et attendues, du parcours professionnel antérieur, du potentiel ultérieur et de la rémunération acquise au moment de la négociation.

## **H. PRINCIPES D'EVOLUTION DE LA REMUNERATION**

Les évolutions de rémunération se feront dans le cadre de mesures générales, catégorielles, individuelles, décidées lors de la négociation annuelle obligatoire et dans le respect du cadrage salarial fixé par la tutelle financière.

Le titre 4 révisé de la convention collective précisera les principes de l'évolution des rémunérations sur un même emploi repère ou sur un emploi repère de niveau supérieur et entre familles d'emploi.

En fonction du niveau de maîtrise du poste occupé et évalué par rapport au référentiel des compétences et sur proposition de la hiérarchie, un niveau de rémunération selon l'étape de carrière du poste pourra être négocié.

## **I. GARANTIES CARRIERES ET REMUNERATIONS**

Les parties conviennent de mettre en place un dispositif garanti de contrôle, de suivi des évolutions de carrières et de rémunération des collaborateurs, sans contrainte ni obligation de traitement salarial, mais entraînant un examen particulier de la situation du collaborateur concerné avec la hiérarchie.

Ces dispositions feront l'objet d'un article spécifique de la convention collective révisée.

## **J. ENTRETIEN PROFESSIONNEL**

Le processus d'entretien professionnel annuel est un moment privilégié entre manager et collaborateur pour faire le point sur l'année écoulée, identifier les axes de développement ou les objectifs pour l'année à venir, et envisager des perspectives de progression en perspective des souhaits et possibilités.

Les parties conviennent du caractère obligatoire et systématique du processus d'entretien professionnel annuel pour chaque collaborateur. Ce processus s'appuiera sur les outils et supports définis par la Direction en charge des Ressources Humaines. Celui-ci devra être réalisé avant la fin du premier trimestre de chaque année.

C'est sur ce processus que s'appuiera toute proposition de mesure salariale individuelle.

## **II. MESURES SALARIALES AU TITRE DE LA NAO 2010 ET 2011**

### **A. MESURES AUTOMATIQUES**

#### **1. Evolution garantie et Mesure générale 2010 et 2011**

L'évolution garantie 2010 est de droit et sera calculée et versée intégralement et rétroactivement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 à l'ensemble des collaborateurs éligibles et présents au sein de l'entreprise à la signature du présent accord.

Cependant, elle ne sera pas cumulée en sus de l'augmentation générale mais intégrée dans son calcul.

La rémunération brute annuelle de référence au 31/12/2009 sera utilisée comme base de calcul.

En contrepartie de l'intégration de l'évolution garantie dans son calcul en 2010 et de la suppression définitive de ce mécanisme en 2011, une mesure spécifique d'accompagnement a été négociée pour la période 2010-2011 afin d'intervenir sur le pouvoir d'achat des collaborateurs dont la rémunération est inférieure à 45 000 € brut annuel.

Il est donc convenu de procéder à une augmentation générale de 0,3% à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 pour tous les salariés présents au 31 Décembre 2009 et présents au sein de l'entreprise à la signature du présent accord.

Un plancher garanti en valeur annuelle de 420 € brut est fixé pour tous les collaborateurs dont la rémunération est inférieure à 45 000 € brut annuel. La rémunération brute annuelle de référence au 31/12/2009 sera utilisée comme base de calcul. Les fonctionnaires en détachement restent soumis pour l'exercice 2010 à la négociation des salaires de la fonction publique soit 0,5% à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010.

L'augmentation générale 2011 est négociée et définie selon la même règle, soit une augmentation générale de 0,3% à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 pour tous les salariés présents au sein de l'entreprise au 31/12/2010 dont les fonctionnaires en détachement. Un plancher garanti en valeur annuelle de 420 € brut est fixé pour tous les collaborateurs dont la rémunération est inférieure à 45 000 € brut annuel.

La rémunération brute annuelle de référence au 31/12/2010 sera utilisée comme base de calcul.

La nouvelle rémunération brute annuelle de référence sera arrondie à l'euro supérieur le cas échéant.

***Une somme de 140 000 € impactant l'enveloppe RMPP 2010 est dédiée à cette mesure au titre de l'année 2010.***

***L'enveloppe prévisionnelle 2011 mobilisable sur cette mesure est évaluée à 150 000 €.***

*t/g  
S BR*

## 2. Minima conventionnels

La révision du titre 4 de la convention collective porte sur la grille des salaires avec un nouveau système basé sur 4 catégories fixant les nouveaux minima conventionnels. Ceux-ci sont fixés à la date de signature du présent protocole de la manière suivante et évolueront suivant des règles définies dans le titre 4 :

| Catégorie                           | Salaire minimum conventionnel (brut annuel) | Niveau |
|-------------------------------------|---|--------|
| <b>Employé/Ouvrier</b>              | 19 000 €                                    | 1      |
|                                     |   | 2      |
|                                     |   | 3      |
| <b>Technicien/Agent de maîtrise</b> | 23 000 €                                    | 4      |
|                                     |   | 5      |
|                                     |   | 6      |
| <b>Expert/Cadre</b>                 | 33 000 €                                    | 7      |
|                                     |   | 8      |
|                                     |   | 9      |
| <b>Cadre de direction</b>           | 44 000 €                                    | 10     |

Aucune rémunération brute annuelle de base ne pourra être inférieure aux nouveaux minima conventionnels de catégories.

Sous condition de révision de la convention collective, les parties conviennent de procéder à l'ajustement automatique des rémunérations pour tous les salariés présents à cette date.

La rémunération brute annuelle de référence au 01/01/2010 sera utilisée comme base de calcul pour tous les salariés présents au sein de l'entreprise à la date de signature de la convention collective révisée.

Une mesure complémentaire et spécifique autorise un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2010 pour tous les salariés présents au 1<sup>er</sup> janvier 2010 et présents au sein de l'entreprise à la signature du présent accord.

*Une somme de 80 000 € impactant l'enveloppe RMPP 2010 est dédiée à cette mesure au titre de l'année 2010*

*Cette mesure est sans objet au titre de l'année 2011*

F 6 S R

## **B. MESURES INDIVIDUELLES**

### **1. Mobilités fonctionnelles/Promotions**

Seuls les changements induits par une réorganisation pourront être pris en compte en 2010. Les parties conviennent également de confier à la DORHPM le règlement des cas pour lesquels la stricte application des mesures conventionnelles actuelles ne permet pas de reconnaître à leur juste valeur l'évolution des responsabilités de ces collaborateurs. A compter de la révision des titres 3 et 4 de la convention collective, l'application des nouvelles règles de gestion et d'évolution des rémunérations doit permettre de s'inscrire dans une enveloppe normalisée dès l'année 2012 et au-delà.

La nouvelle rémunération brute annuelle de référence sera arrondie à l'euro supérieur le cas échéant.

*Une somme de 30 000 € impactant l'enveloppe RMPP 2010 est dédiée à cette mesure au titre de l'année 2010. (Estimation à 70 000 € en année pleine)*  
*L'enveloppe prévisionnelle 2011 mobilisable sur cette mesure est évaluée à 30 000 €. (Estimation à 70 000 € en année pleine)*

### **2. Evaluation professionnelle et Primes à la performance**

L'appréciation individuelle visant à récompenser la contribution prend la forme d'une prime. Cependant, au regard de l'effort exceptionnel lié à la mise en œuvre de la nouvelle grille des emplois, des compétences et des salaires, il a été convenu de minorer cette mesure, d'en réduire le montant et la portée et de donner la priorité aux ajustements salariaux 2010 et 2011. Les modalités d'application de cette mesure seront définies et pilotées par la DORHPM dans le respect de la charte de déontologie sur l'individualisation des rémunérations adoptée en 2009.

La nouvelle rémunération brute annuelle de référence sera arrondie à l'euro supérieur le cas échéant.

*Une somme de 20 000 € impactant l'enveloppe RMPP 2010 est dédiée à cette mesure au titre de l'année 2010.*  
*L'enveloppe prévisionnelle 2011 mobilisable sur cette mesure est évaluée à 40 000 €.*

### **3. Ajustement salarial exceptionnel 2010/2011**

A l'issu du processus de raccordement en cours, chaque poste sera raccordé par catégorie et niveau de responsabilité correspondant à des plages de gestion des rémunérations. L'analyse des positionnements salariaux de tous les collaborateurs permettra de proposer à l'encadrement des listes d'éligibilité par niveau de priorité.

L'inscription sur une liste d'éligibilité ne porte aucun caractère de traitement automatique et obligatoire.

Il s'agit simplement de l'indication d'un traitement salarial théoriquement décalé par rapport

YB 7 PR

au niveau de responsabilité et donc de la possibilité d'une mesure salariale facultative, liée à l'appréciation du niveau de maîtrise du poste mais également à l'examen du parcours professionnel.

Les propositions d'augmentations individuelles de rémunération s'effectuent par la hiérarchie et la Direction en charge des ressources humaines, en application des règles de la matrice d'augmentation négociée avec les partenaires sociaux.

Ce dispositif est proposé et validé pour les années 2010 et 2011:

| Liste éligibilité   | Maîtrise du poste       |                       |                        |              |
|---|-------------------------|-----------------------|------------------------|--------------|
| Positionnement par rapport à la plage de gestion du grade | En dessous des attentes | Conforme aux attentes | Au-dessus des attentes | Exceptionnel |
| >plage de gestion   | Non éligible            |                       |                        |              |
| Dans la plage de gestion (2)                              | -                       | -                     | Jusqu'à 5%             | Jusqu'à 10%  |
| <plage de gestion (1)                                     | -                       | Jusqu'à 5%            | Jusqu'à 10%            | Jusqu'à 15%  |

La rémunération brute annuelle de référence au 15/10/2010 sera utilisée comme base de calcul pour tous les salariés présents au sein de l'entreprise à la date de signature de la convention collective révisée.

Les parties conviennent que l'ajustement des rémunérations ainsi proposé et validé par la hiérarchie et la direction en charge des ressources humaines se fera de façon rétroactive au 1<sup>er</sup> janvier 2010 pour les salariés présents au 1<sup>er</sup> janvier 2010 et présents à la date de signature de l'accord.

Pour l'année 2011, la rémunération brute annuelle de référence au 01/01/2011 sera utilisée comme base de calcul pour tous les salariés présents au sein de l'entreprise au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

La nouvelle rémunération brute annuelle de référence sera arrondie à l'euro supérieur le cas échéant.

***Une somme de 220 000 € impactant l'enveloppe RMPP 2010 est dédiée à cette mesure au titre de l'année 2010.***

***L'enveloppe prévisionnelle 2011 mobilisable sur cette mesure est évaluée à 220 000 €.***

fb  
8 PR

### **C. EGALITE PROFESSIONNELLE HOMME/FEMME**

A niveau de responsabilité équivalent, les listes d'éligibilité du dispositif d'ajustement salarial exceptionnel mettront en évidence le positionnement salarial des collaboratrices de l'établissement.

Une attention particulière sera portée au traitement de ces situations dans le cadre de l'accord collectif relatif à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

Dans ce cadre, les parties s'engagent à vérifier qu'au moins 50% des mesures cumulées « Minima conventionnels » et « Ajustement salarial exceptionnel » bénéficient à la population féminine de l'établissement.

Le bilan de l'application de ces mesures sera fait au 31/12/2010 et au 31/12/2011.

## **III. AUTRES MESURES N'IMPACTANT PAS L'ENVELOPPE**

### **A. SUBROGATION**

En cas de maintien du salaire pendant un arrêt de travail ou un congé (maladie, accident du travail ou maladie professionnelle, congé maternité, congé paternité ou congé d'adoption), la subrogation permet à l'établissement de percevoir directement, en lieu et place du salarié(e), les indemnités journalières qui lui sont dues par sa caisse d'Assurance Maladie pour la période de l'arrêt de travail ou du congé considéré.

Cette disposition implique des adaptations des procédures RH et financières qu'il convient d'analyser préalablement à la négociation d'un accord d'entreprise.

Une étude de mise en œuvre sera donc conduite par la DORHPM avec la participation de la Direction Financière et Comptable et visera un déploiement de ce dispositif courant 2011.

### **B. PERSONNELS A MOBILITE REDUITE**

Les parties rappellent l'obligation d'embaucher 6% de personnel à mobilité réduite et de veiller aux bonnes conditions de travail et à l'égalité de traitement de ces derniers.

Dans ce cadre, et alors que l'établissement finance à hauteur de 50% les abonnements aux transports en commun, il apparaît pourtant difficile aux personnes à mobilité réduites de bénéficier de cet avantage. (Trajet Domicile/Gare et Gare/lieu de travail)

Les parties conviennent d'étudier la mise en place d'un dispositif individuel ou collectif de prise en charge des moyens de transport entre le domicile et le lieu de travail sous réserve de la justification de leur carte de travailleurs handicapés et du justificatif de paiement.

La direction en charge des ressources humaines recherchera les cofinancements possibles auprès des organismes compétents.

### **C. TUTORATS SENIORS**

Conformément aux accords seniors et formations, les parties s'engagent à négocier la mise en place et le développement d'un processus de suivi et de reconnaissance de la pratique du tutorat par un programme de formation approprié et reconnu.

Le fait de tenir un rôle de tuteur senior devra être formalisé au travers d'une lettre de mission spécifique dont les conditions (aménagements horaires, formation tutorat, reconnaissance salariale...) seront négociées avec le collaborateur.

JB  
PR

#### **D. PARCOURS PROFESSIONNELS**

Les parties conviennent que certains salariés démontrent au fil de l'expérience acquise des capacités ou des compétences non reconnues et non valorisées par l'établissement.

Afin de palier à ce constat, et à compter de 10 années d'ancienneté, il sera désormais systématiquement proposé aux salariés d'effectuer un bilan de compétence facultatif via le DIF ou le CIF. Ce bilan de compétence pourra ainsi enrichir l'entretien professionnel si le collaborateur le souhaite.

#### **E. PROFESSIONNALISATION DU MANAGEMENT**

Dans le cadre de la professionnalisation du management, les parties conviennent de développer un volet de sensibilisation social obligatoire et indissociable de la fonction de manager.

En effet, certains managers sont souvent confrontés à des difficultés qui concernent la manière de gérer les congés payés, la sensibilisation aux travailleurs handicapés, la manière de conduire un entretien d'évaluation ou le suivi du temps de travail (heures écrêtées) via les outils en place.

Face aux différentes tensions perçues dans l'entreprise ces derniers temps et de manière général, les parties insistent sur le rôle central de ce dispositif dans la résolution du climat tendu entre les hiérarchies et les salariés.

#### **F. ENFANTS : HANDICAP ET MALADIES**

Les partenaires sociaux conviennent d'adapter le dispositif conventionnel enfants malades pour mieux prendre en compte les contraintes spécifiques de soins médicaux liées aux longues maladies ou au handicap. Ils conviennent de modifier la convention collective pour ajouter 5 jours supplémentaires aux 6 jours prévus, sur justificatifs validés par la direction en charge des ressources humaines.

#### **G. ACCORD SUR LE TEMPS DE TRAVAIL**

Prenant acte des impacts de la nouvelle classification sur les accords temps de travail au sein de VNF, les partenaires sociaux conviennent d'un réexamen de l'ensemble de ces dispositifs. La direction prend acte de la revendication syndicale sur un abondement du CET. Elle s'engage à procéder à l'examen de cette revendication dans le cadre de cette procédure.

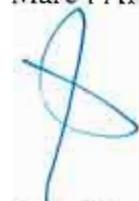
Compte tenu son caractère prévisionnel, il est indiqué que si la totalité des enveloppes RMPP 2010 et 2011 n'est pas consommée, les sommes restantes pourront être utilisées pour compléter les mesures individuelles.

Ces dispositions s'appliqueront à compter de la signature du présent accord salarial et pour certaines d'entre-elles sous réserve de la révision des titres 3 et 4 de la convention collective.

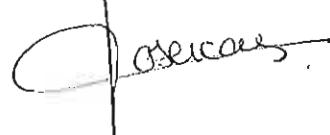
Fait à Béthune, en 10 exemplaires

Le 14 SEP. 2010

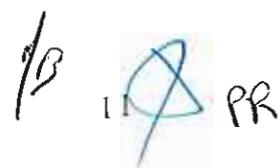
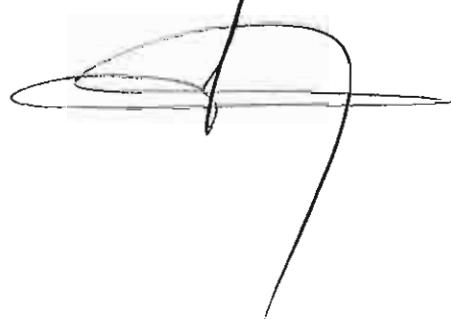
Le Directeur général  
Marc PAPINUTTI



Pour FO  
Patrick ROSEAU

  
*asccas*

Pour la CFDT  
Marc BAILLY





## Classification : Rationnel d'évaluation

DORHMP/DRRH/CRE/2010-10

| Catégorie                        | Niveau | Initiative créatrice et résolution de problèmes   | Finalité et responsabilité  |
|----------------------------------|--------|---|---|
| Cadres de direction              | 10     | Maîtrise complète de concepts, principes et pratiques acquises après une formation et une expérience variée et approfondie soit dans un domaine spécialisé soit dans l'environnement managérial des infrastructures de transport (rôle de gestionnaire d'entreprise ou expert régional comme l'autorité de régulation requiert d'anticiper les évolutions majeures).  | L'action est guidée par des objectifs généraux. Le titulaire prend des décisions qui engagent l'établissement à moyen terme. L'évaluation des résultats s'appelle sur la pertinence des orientations, leur cohérence avec la stratégie d'ensemble et l'efficacité des moyens mis en œuvre.  |
| Experts/Guides                   | 9      | Connaissance large et/ou approfondie d'un domaine d'expertise nécessitant la maîtrise de pratiques et d'usages complexes et diversifiés. Maîtrise de concepts et théories complexes avec des expériences variées et larges. Ce poste requiert une grande maturité dans le domaine compte tenu de la complexité des problèmes traités et une capacité à permettre en cause les concepts. Partage à la conception d'une politique majeure de l'établissement.   | Le travail est guidé par une politique bien définie que le titulaire implémente et des objectifs spécifiques sous une autorité de direction. Il est attendu du titulaire qu'il procède à des choix tactiques froids (avec responsabilité budgétaire) ayant des implications stratégiques, face à des problèmes de mutation ou de développement ayant un caractère stratégique. La réflexion requiert d'anticiper les évolutions majeures pouvant modifier le modèle économique ou organisationnel de l'établissement. |
| Experts/Guides                   | 8      | Connaissance large et/ou approfondie d'un domaine d'expertise nécessitant la maîtrise de pratiques et d'usages complexes et diversifiés. Maîtrise de concepts et théories complexes avec des expériences variées et larges. Ce poste requiert une grande maturité dans le domaine compte tenu de la complexité des problèmes traités et une capacité à permettre en cause les concepts. Partage à la conception d'une politique majeure de l'établissement.   | Le travail est guidé par une politique bien définie que le titulaire implémente et des objectifs spécifiques sous une autorité de direction. Seuls les objectifs guident la réflexion du titulaire qui doit définir les méthodes et procédures permettant une utilisation optimale des moyens. Il peut contribuer dans son domaine à la définition de la politique et du budget, à des croix d'évolutions technologiques ou organisationnelles importantes. Il tient un rôle d'expert.                                |
| Experts/Guides                   | 7      | Maîtrise complète des principes, concepts et abstractions relevant de disciplines de l'enseignement supérieur, avec l'ensemble des aspects de mise en œuvre pratique des techniques liées à ces disciplines. Il est attendu du titulaire qui il ait une bonne connaissance de son environnement de travail au sens large, de l'établissement et de ses composantes.   | Le travail est guidé par l'exploitation d'un processus existant impliquant des adaptations méthodologiques et procédurales. En environnement d'expertise, il n'y a pas d'analyse diagnostique approfondie d'un système ou d'une méthode. L'exigence des problèmes nécessite d'être forte de proposition et un jugement avisé.   |
| Experts/Guides                   | 6      | Maîtrise des principes, concepts et abstractions relevant de disciplines de l'enseignement supérieur, avec l'ensemble des aspects de mise en œuvre pratique des techniques liées à ces disciplines.   | Le travail est guidé par un pilotage global, l'andy se des résultats se faisant à posteriori. Il appartient au titulaire d'atteindre un ensemble d'objectifs opérationnels ou de projets pour lesquels il utilise librement des ressources allouées avec l'autorité déléguée. Il contribue à ce que seront les ressources futures (horizon annuel). Certains emplois repères peuvent comporter la responsabilité opérationnelle d'une unité de travail  |
| Experts/Guides                   | 5      | Maîtrise totale des aspects techniques complexes et compréhension des aspects théoriques relatifs à un domaine professionnel. Le cœur de l'activité de ces postes repose sur la mise en œuvre de ses savoirs et savoir-faire pratiques et impose la maîtrise des méthodes, systèmes et procédures que le titulaire peut proposer d'adapter. Ce niveau peut être atteint par une formation dans l'enseignement supérieur et quelques années de pratiques ou une formation secondaire avec une dizaine d'années d'expérience. | Le travail est cadre par des procédures et normes fortement diversifiées. Du fait de situations différentes rencontrées dans l'environnement de travail, il appartient au titulaire de combiner ou injecter ou d'adapter les méthodes et procédures existantes afin d'atteindre les résultats. Il est attendu du titulaire qui il prenne en compte les implications futures. L'exigence des problèmes nécessite une capacité d'analyse et de jugement pour situer et identifier le vrai problème.                     |
| Techniciens/gardiens de maîtrise | 4      | Connaissance des techniques professionnelles de base, de processus de travail. On peut parler de « métier qualifié ».   | Le travail est cadre par des procédures, normes et méthodes bien établies mais diversifiées. Recherche de solutions par analyse, approfondie des causes. Travaux administratifs ou techniques complexes. Besoin de logique, les solutions ne sont pas écrites.  |
| Techniciens/gardiens de maîtrise | 3      | Connaissance pratique de procédures et séquences de travail standardisées et/ou utilisation d'équipements, de matériels ou de machines simples.   | Le travail est guidé par une méthodologie bien établie, modérément diversifiée, qui définit clairement comment réaliser le travail. Recherche de solutions par raisonnement analogique avec un nombre limité de variables. Travaux administratifs ou techniques courants. Solutions non formalisées. Fait appel à la mémoire.   |
| Techniciens/gardiens de maîtrise | 2      | Ces postes requièrent un apprenantage formel de niveau secondaire. Ce savoir est renforcé par une expérience de pratique de quelques semaines à quelques mois permettant l'acquisition, par une pédagogie démonstrative, d'un savoir-faire.   | L'action est guidée par des consignes et des routines de travail bien établies. Le contrôle est rapproché. Les instructions sont spécifiques et généralement bien documentées par des procédures écrites.   |
| Techniciens/gardiens de maîtrise | 1      |   |   |

09/08/2010



## Classification : cartographie des emplois

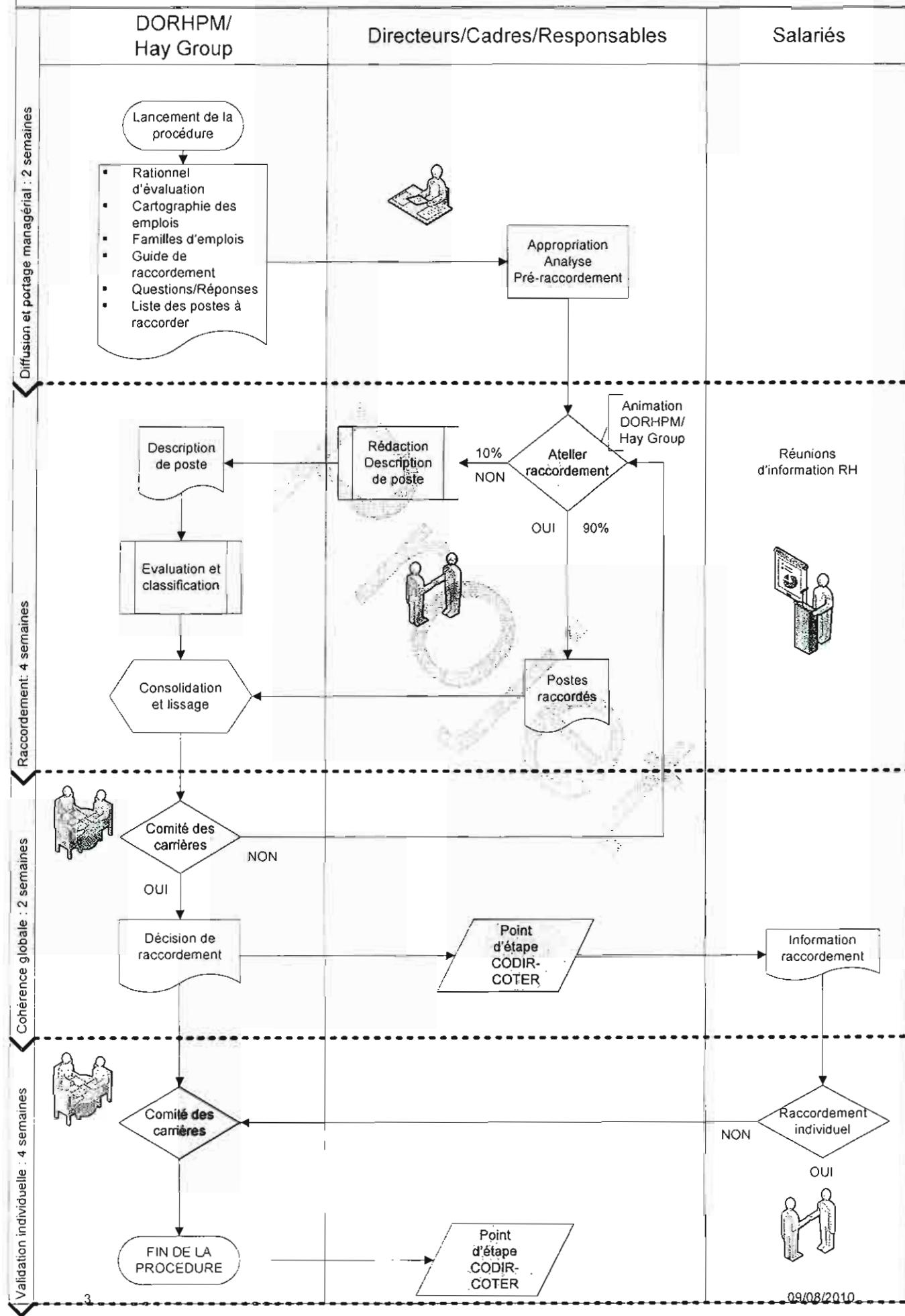
DORHPM/DRH/CCE/2010-10

| Familles/Emplois repères  | Catégories | EO |   |   | TAM |   |   | EC |   |   | CD |  |
|---|------------|----|---|---|-----|---|---|----|---|---|----|--|
|   | Niveaux    | 1  | 2 | 3 | 4   | 5 | 6 | 7  | 8 | 9 | 10 |  |
| <b>Direction générale</b><br>Directeurs sectoriels  |            |    |   |   |     |   |   |    |   |   |    |  |
| <b>Développement et prospection commerciale</b><br>Responsable<br>Ingénieur développement N2<br>Ingénieur développement N1<br>Chargé développement<br>Attaché développement |            |    |   |   |     |   |   |    |   |   |    |  |
| <b>Gestion commerciale et domaniale</b><br>Responsable<br>Chargé de mission<br>Chargé de gestion N2<br>Chargé de gestion N1<br>Assistant de gestion                         |            |    |   |   |     |   |   |    |   |   |    |  |
| <b>Maintenance et exploitation</b><br>Responsable<br>Expert techniques et méthodes<br>Chargé d'étude et d'ingénierie<br>Chargé d'ouvrage<br>Opérateur N2<br>Opérateur N1    |            |    |   |   |     |   |   |    |   |   |    |  |
| <b>Management de projet</b><br>Responsable<br>Ingénieur de projet<br>Chargé de projet<br>Assistant de projet  |            |    |   |   |     |   |   |    |   |   |    |  |
| <b>Finance</b><br>Responsable<br>Chargé de mission<br>Chargé de gestion N2<br>Chargé de gestion N1<br>Assistant de gestion  |            |    |   |   |     |   |   |    |   |   |    |  |
| <b>Juridique</b><br>Responsable<br>Juriste N2<br>Juriste N1<br>Assistant juridique  |            |    |   |   |     |   |   |    |   |   |    |  |
| <b>Communication</b><br>Responsable<br>Chargé de mission<br>Chargé de communication<br>Assistant communication  |            |    |   |   |     |   |   |    |   |   |    |  |
| <b>Ressources humaines</b><br>Responsable<br>Chargé de mission<br>Chargé de gestion<br>Assistant de gestion   |            |    |   |   |     |   |   |    |   |   |    |  |
| <b>Système d'information</b><br>Responsable<br>Chargé de projet<br>Chargé d'exploitation<br>Assistant d'exploitation  |            |    |   |   |     |   |   |    |   |   |    |  |
| <b>Administration et services généraux</b><br>Responsable<br>Chargé de gestion N2<br>Chargé de gestion N1<br>Assistant de gestion N2<br>Assistant de gestion N1             |            |    |   |   |     |   |   |    |   |   |    |  |

<sup>1</sup> Emplois repères au 15/04/2010 – début du processus de raccordement

<sup>2</sup> Emplois repères complémentaires validés par le comité des carrières du 02/09/2010

## RH-Raccordement des postes -- Classification 2010





## Référentiel Management

DORHPM/DRH/RM/2010-10

### Développeur

#### Accompagner le développement des compétences

- Monter un plan d'accompagnement adapté au profil d'un collaborateur
- Organiser les équipes de manière à sécuriser l'activité et à développer les compétences
- Utiliser les délégations comme opportunités de tester et développer le potentiel de certains collaborateurs

#### Définir et faire vivre le contrat

- Appliquer les modes de GRH correspondant aux différents types de statut
- Définir et qualifier les missions et conditions de délégation dans une fiche de poste
- Négocier des engagements réciproques de résultats et de progrès avec un collaborateur

#### Repérer et reconnaître les talents

- Mener un entretien individuel de manière à reconnaître les compétences acquises et les objectifs de progrès
- Repérer et signaler le potentiel d'adaptation et d'évolution d'un collaborateur
- Valoriser les réussites et encourager les bonnes pratiques

### Leader

#### Accompagner et réguler les changements

- Anticiper les difficultés et les résistances à lever dans un projet
- Négocier des modalités gagnant / gagnant avec des partenaires
- Utiliser une méthode de conduite de projet adaptée aux enjeux des changements

#### Développer des réseaux

- Créer et entretenir un réseau relationnel dans son domaine d'activité
- Identifier les compétences et ressources à mobiliser dans un projet
- Susciter des échanges d'expériences et de bonnes pratiques

#### Favoriser les synergies

- Favoriser des échanges réguliers pour faire le point et donner des impulsions
- Formuler une appréciation positive ou négative en s'appuyant sur des données factuelles
- Réguler les réunions en fonction d'un objectif
- Traduire certaines informations en langage accessible et opérationnel pour les équipes

#### Se rendre légitime

- Adapter son mode de management en fonction des profils et des situations
- Cerner les caractéristiques principales et les enjeux de son secteur
- Démontrer de l'exemplarité dans ses comportements et l'application des règles du jeu
- Ecouter et démontrer de la proximité, de la disponibilité vis-à-vis de l'équipe

### Pilote

#### Construire une feuille de route

- Définir les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs d'un plan d'action
- Répartir les activités en fonction des définitions d'emploi et des compétences disponibles
- Traduire les projets et les objectifs en plan d'actions et en programmes de travail

#### Hierarchiser des priorités

- Arbitrer et argumenter des choix en fonction des priorités
- Etablir ou adapter un plan de charges en fonction des événements et échéances

#### Mesurer la performance de son action

- Analyser et traduire des tableaux de gestion en données opérationnelles
- Déterminer les indicateurs pertinents à suivre dans un tableau de bord
- Mesurer les incidences et l'impact d'un projet ou d'une action

#### Utiliser le contrôle comme outil de management

- Amener les collaborateurs à s'approprier les outils et méthodes de travail
- Définir des critères et des modalités de contrôle pertinents et partagés avec l'équipe
- Formaliser des procédures de travail qui améliorent le transfert de compétences

### Responsable

#### Prendre et assumer des choix ou des décisions

- Discerner les situations qui exigent un arbitrage de celles qui nécessitent de décider
- Promouvoir et transmettre les choix et les règles de VNF

#### Rendre des comptes

- Expliquer et commenter l'activité et les résultats de l'équipe
- Négocier des arbitrages avec sa hiérarchie
- Repérer les signaux et les situations à risques qui nécessitent de réagir

#### Véhiculer les messages clés

- Discerner les informations qui justifient une diffusion et en vérifier la compréhension
- S'exprimer devant un public pour défendre les choix et véhiculer une bonne image de l'entreprise

### Stratège

#### Anticiper les tendances

- Anticiper les évolutions qui impactent son secteur
- Repérer et exploiter les sources d'information disponibles
- Repérer les innovations susceptibles d'être apportées dans le fonctionnement de l'activité/secteur

#### Porter une vision

- Analyser le contexte d'une activité pour mettre en perspective les résultats (individuels et collectifs)
- Concevoir une stratégie (positionnement marché, modèle de développement, ...)
- Elaborer un dossier (ou note) d'aide à la décision à l'attention de la direction

#### Contribuer à la définition de la politique de VNF

- Mener un diagnostic stratégique de son secteur (atouts, menaces, limites, opportunités ...)
- Positionner le rôle, la valeur ajoutée et la contribution du secteur dans le projet de VNF
- Présenter et argumenter un plan d'action en référence aux choix et priorités de VNF

A B PR

# Développement et prospection commerciale - DORHPM/DRH/RFE1/2010-10



|                            | Mission  | Prérequis commerciale  | Études et diplômes   | Expérience et compétences  | Autres   |
|----------------------------|--|--|--|--|--|
|                            |  |  |  |  |  |
| Responsable                | <ul style="list-style-type: none"> <li>Participe à la définition de la politique Développement, la décide en plan d'action dans son domaine et à l'acquisition de la mise en œuvre</li> <li>Pilote la continuation et la transmission territoriale de la politique du Développement, au profit des associations</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Menace les critères des études, recherche et attire les sujets nécessaires au Développement</li> <li>Soumet à validation les études les plus courantes et les moins enjeux.</li> <li>Supervise la réalisation des études les plus complexes.</li> <li>Est garant de la qualité des services proposés et de la satisfaction des étudiants</li> <li>Assure le suivi et l'amélioration des conditions de fonctionnement de son programme d'activité</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Dirige le plan de promotion et des lobbying auprès des clients en des partenariats sur son territoire d'activité</li> <li>Peut être élu(e) délégué(e) aux instances</li> <li>Participe aux actions de promotion et de lobbying de ses collègues</li> <li>Est garant de la qualité des études produites par ses équipes</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Fait le cadre délégué et supervise le recrutage des opérations</li> <li>Suivi et le suivi des négociations</li> <li>Notamment l'aboutissement du lobbying en tant qu'objectif</li> <li>Finalise les négociations pour le compte de VNF</li> </ul>                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>Organise et anime la fonctionnement de son entité</li> <li>Met en œuvre l'organisation cible de son entité</li> <li>Assure le reporting des activités de son entité</li> <li>Defini les pilotes d'action à moyen terme</li> <li>Garantit le caractère à l'opération des plans et action</li> <li>A la responsabilité de la définition, de la déclinaison et de l'attractivité des objectifs de son entité et de la conduite des ensembles d'évolution</li> <li>Participe aux réunions</li> <li>Assure la coordination de l'activité de son équipe et de sa branche coopérative avec les autres entités</li> </ul> |
| Ingénieur développement N2 |  |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Dirige l'activité commerciale et les modalités</li> <li>Identifie les différents types d'attirance et les besoins individuels en vue de stratégies de séduction</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Partie et met en œuvre des actions de prospection et promotion</li> <li>Représente VNF auprès d'institutions extérieures (missions, conventions...)</li> <li>Conçoit des arguments à destination des clients externes</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Participe et anime les négociations commerciales sur son domaine d'activité pour déterminer l'offre la mieux adaptée pour les parties</li> <li>Signe par délégation et fait agir les contacts établis partout dans le monde</li> </ul>  |
| Ingénieur développement N1 |  |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Est force de proposition court et moyen termes dans son domaine d'expertise</li> <li>Propose des plans d'action et son budget, la négocie</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Présente et adapte l'offre communication aux besoins exprimés par les clients prospects</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Porte les réalisations d'un projet suscité des intérêts locaux et internationaux</li> <li>Participe en tant qu'expert à des groupes de travail</li> </ul>   |
| Chargé de développement    |  |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Developpe un portefeuille de clients</li> <li>Identifie et analyse les besoins des clients</li> <li>Étude, analyse offre</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Developpe une partie liste de clients</li> <li>Identifie et analyse les besoins des clients</li> <li>Étude, analyse offre</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Pour suivre l'entraînement d'une petite équipe (Responsable d'Unité, d'Ajyoun, de Cellek)</li> <li>Peut prendre en charge des plateformes d'activités plus complexes que les grands comptes</li> </ul>  |
| Attaché(e) développement   |  |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Manipule les clients potentiels et donne les moyens à rendre un service pour renforcer l'approche commerciale efficace</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Met en œuvre la politique de communication et des lobbying sur son périmètre d'activité</li> <li>Assure toute action de prospection ou de développement de la relation clientèle sur son périmètre d'activité</li> <li>Assure la représentation fiscale de VNF</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Sous-département dans la fonction</li> <li>Connait l'offre hebdomadaire sur les résultats</li> <li>Autonomie dans la conduite de son étude</li> </ul>   |
|                            |  |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Conseille les clients, les professionnels et les usagers</li> <li>Fait améliorer leur infrastructure et leurs projets en tant qu'interlocuteurs privilégiés</li> </ul>  |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Bac + 2 i) avec une première expérience en action commerciale</li> <li>Connaissance des techniques de vente</li> <li>Capacité de communication</li> </ul>   |

# Gestion commerciale et domaniale

- DORHMP/DRH/RFE2/2010-10



| Poste                     | Responsable               | Statut(e) | Procedures, qualité et sécurité d'exploitation  | Délégué(e)   |   | Autonomie et Management  |  |
|---------------------------|---------------------------|-----------|---|--|---|--|--|
|                           |                           |           |   | Délégué(e)   | Autonomie et Management   | Délégué(e)   | Autonomie et Management  |
| Président                 | Responsable               | Autonomie | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Fidéliser les clients et clients éventuels en développant la vente de certains produits et services.</li> <li>■ Activer notre réseau de partenaires pour plusieurs ventes.</li> <li>■ Générer le bon développement de l'industrie et de la fabrication.</li> <li>■ Évaluer et valider les niveaux de recettes.</li> </ul>          | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Effectuer la mise en œuvre des méthodes de travail et du système de gestion.</li> <li>■ Effectuer la synthèse entre la collecte des informations et la réalisation des objectifs de son activité et réaliser la bonne application des règles de procédures de contrôle journalier à l'aide du planification continue.</li> <li>■ Effectuer la collecte avec les autres activités de l'entreprise les résultats, les indicateurs et les éléments de suivi.</li> <li>■ Effectuer la transmission des résultats aux clients.</li> <li>■ Effectuer la transmission des résultats aux partenaires avec le développement et l'amélioration constante de leur performance.</li> <li>■ Effectuer la formation et l'information de l'ensemble des collaborateurs concernant les meilleures pratiques.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Organiser et diriger le fonctionnement de l'équipe.</li> <li>■ Assurer le reporting des activités de son unité.</li> <li>■ Définir les plans d'action à mener.</li> <li>■ Compléter le planification client et fournisseur en utilisant les données de la collecte journalier.</li> <li>■ Définir les objectifs de son unité et du système de gestion.</li> <li>■ Participer aux évaluations.</li> <li>■ Assurer la coordination de l'activité de son unité et de la partie technique dans la réalisation de la politique d'approvisionnement / production au sein de ses équipes.</li> <li>■ Assurer la formation et l'information de l'ensemble des collaborateurs concernant les meilleures pratiques.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Expérience minimum de 7 ans dans un secteur similaire dont une période supérieure au moins 3 ans.</li> <li>■ Compétences managériales.</li> <li>■ Capacité à faire évoluer son équipe dans le temps et à écrire.</li> <li>■ Capacité à gérer un réseau institutionnel.</li> <li>■ Capacité à élaborer et mettre en place des stratégies.</li> <li>■ Capacité à prendre des décisions.</li> </ul>  |  |
| Chargé(e) de mission      | Chargé(e) de mission      | Autonomie | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Faire faire le travail quotidien.</li> <li>■ S'assurer du bon déroulement de l'industrie et de la fabrication, dans un environnement de sécurité et de sécurité.</li> <li>■ Effectuer la collecte des données / clients et les nouveaux marchés.</li> <li>■ Proposer les meilleures méthodes pour améliorer la qualité.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Anticiper les besoins des clients.</li> <li>■ Assurer et valider le traitement des recommandations de son supérieur hiérarchique.</li> <li>■ Accompagner les clients / partenaires (ex: mise en œuvre du plan d'accompagnement)</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Considérer les données et concevoir des rapports complets.</li> <li>■ Effectuer des synthèses et rédigé des notes prospectives.</li> <li>■ Renforcer les connaissances théoriques complémentaires.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Assurer le suivi des dispositifs du contrôle technique, durables ou non, opérationnels ou évolutifs.</li> <li>■ Identifier les indicateurs de son département, les évaluer et communiquer à son supérieur.</li> <li>■ Identifier les indicateurs de son département et proposer des améliorations complémentaires à sa hiérarchie.</li> <li>■ Participer au maintien fonctionnel du système d'information et du système d'exploitation et des équipements.</li> <li>■ Développer et mettre en place de nouvelles méthodes et outils pour faciliter la gestion.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Basé sur plusieurs années d'expérience dans une fonction similaire.</li> <li>■ Capacité à gérer la relation client, à développer une relation de confiance.</li> <li>■ Expertise technique.</li> <li>■ Capacité à travailler sur des projets transversaux.</li> </ul> |
| Chargé(e) de gestion      | Chargé(e) de gestion      | Autonomie | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Faire faire le travail quotidien.</li> <li>■ Assurer la bonne gestion des capacités de production et de livraison.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Identifier les problèmes dans les processus et proposer des corrections à leur égard.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Gérer les projets, facturables et spéciaux, complexes et difficiles tout en étant flexible.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Autonomie plus élevée.</li> <li>■ Rapportez régulièrement sur les succès et réalisations en cours.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Basé 4 fois 5 à 7 ans d'expérience dans un secteur similaire.</li> <li>■ Expert dans le poste.</li> <li>■ Maîtrise des outils bureautiques.</li> </ul>  |
| Assistant du gestionnaire | Assistant du gestionnaire | Autonomie | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Gérer les demandes et les réclamations des clients.</li> <li>■ Assurer la bonne gestion des capacités de production et de livraison.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Participer à la formation et l'entretien de l'ensemble des collaborateurs.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Gérer les documents, incluant les contrats et les documents de fonctionnement.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Basé 7 ans à 5 ans d'expérience.</li> <li>■ Bonne expression orale / écrite.</li> <li>■ Rigueur.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Basé 4 ans.</li> <li>■ Gestion simple de son quotidien.</li> </ul>  |

09/08/2010

# Exploitation et Maintenance

- DORH/PMDR/H/RFE3/2010-10

| Poste                              | Organisation et planification  | Maitrise d'opérations et déploiement   | Intervention technique et maintenance   | Assurance de la qualité   | Contrôle et amélioration continue  |
|------------------------------------|--|--|---|---|--|
| Responsable                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>Négocie et gère les moyens matériels et humains nécessaires</li> <li>Dirige et veille à la régulation des moyens et capacités des services dont il a la responsabilité</li> <li>Prépare, élabore et propose des solutions sur son plan stratégique ou opérationnel</li> <li>Organise et garantit l'homologation et le déploiement des expérimentations et les meilleures pratiques</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Piloter l'organisation, les techniques et les moyens qui permettent de faire face à la surveillance d'une crise</li> <li>Planifie et valide les opérations de modernisation et de mise en conformité des centres et du réseau</li> <li>Assure la communication de l'information et l'échange</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Organise et anime le fonctionnement de l'équipe</li> <li>Assure le reporting des activités de son équipe</li> <li>Participe aux réunions et à l'évolution des compétences</li> <li>Assure la coordination de l'activité du son équipe si de la bonne coopération avec les autres unités</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>5 - 10 ans d'expérience dont une au sein de l'exploitation et 5 ans en maintenance</li> <li>Capacité d'anticipation</li> <li>Capacité à déterminer les objectifs et à garantir un succès et un niveau de performance</li> <li>Capacité à assurer des acquisitions planifiées (ressources) et à faire échouer des objectifs ou sociaux ou culturels</li> <li>Capacité à élaborer un résultat intérimaire</li> <li>Capacité à élaborer et maîtriser un budget</li> <li>Capacité à prendre des décisions</li> </ul> |  |
| Expert(e) et technicien(ne)        | <ul style="list-style-type: none"> <li>Définit la politique Exploitation / Maintenance, le dépôt en plan d'action et l'assurance de sa mise en œuvre et l'expérimentation des nouveaux services et nouveaux éléments de l'offre</li> <li>Valides les informations de synthèse (bilan et état) et de reporting pour élaborer les points prioritaires et phasés de décision</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Piloter l'organisation, les techniques et les moyens qui permettent de faire face à la surveillance d'une crise</li> <li>Organise et assemble les efforts des intervenants</li> <li>Assure la communication de l'information et l'échange</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir l'activité (national et local)</li> <li>Vision long terme VS Urban court et moyen termes</li> <li>Taille de l'équipe supérieure</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Bac +5 [ingénierie]</li> <li>Compétences techniques: offre adaptée requises dans le domaine d'exploitation / Maintenance</li> <li>Capacité d'anticipation et d'innovation</li> <li>Capacité de l'analyse et d'expérimentation</li> <li>Capacité à maintenir une relation de confiance avec les partenaires</li> <li>Capacité à animer des équipes issues de cultures différentes</li> </ul>  |  |
| Chargé(e) d'études et d'ingénierie | <ul style="list-style-type: none"> <li>Participe à la définition de la politique dans son domaine d'expertise (SSTI, prévision, géographique)</li> <li>Assure et optimise la conception et un rôle clé dans</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Conduire et valider les plans opérationnels de crise liés à la sécurité des personnes, la sûreté des biens et la fiabilité des ouvrages</li> <li>Participer à l'incident et à l'organisation de l'intervention d'urgence et d'intervention</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer l'information et la concertation des parties prenantes</li> <li>Conduire et analyser toutes les interactions nécessaires aux échanges et des échanges</li> <li>Participer à la mise en œuvre des projets</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer la résistance à l'usure et l'endurance</li> <li>Conduire et gérer le projet</li> <li>Contrôler, évaluer et suivre les réalisations nécessaires à la réalisation des projets</li> <li>Participer à la mise en œuvre des projets</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Contrôle les impacts de sa contribution et celles des autres projets</li> <li>Contribue au changement et au dialogue qui s'inscrit dans le long terme</li> </ul>                    |
| Opérateur R2                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse et exploite les résultats des études dans les résultats des projets concernant l'ensemble des usages et son expertise</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Réalise les études qui servent de base aux projets et chantiers</li> <li>Assure le charge de l'exploitation et l'exploitation pour permettre les phases de travail et jusqu'à la réception</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Assure la suivi des dispositifs de contrôle</li> <li>Collabore et concorde les instructions de suivi sur les marchands à ses besoins</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Participer au déploiement et à l'intervention</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>8 ans - 3</li> <li>Connaissance des règles de conception et de réhabilitation des ouvrages et de leur fonctionnement</li> <li>Connaissance des marchés qualité</li> </ul>           |
| Opérateur N                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>Maintient les plans d'actions et de suivi de l'ensemble des ouvrages responsables</li> <li>S'assure du respect du niveau de service offert aux usagers</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Participe à l'élaboration des documents d'exploitation et de maintenance des ouvrages</li> <li>Symbolise le reporting et assure le respect des procédures et de la formalisation du fonctionnement</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Maintient les photos et organise les actions de terrain</li> <li>Représente l'NF aux partenaires locaux</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Assure la gestion du personnel des précautions chargées de l'exploitation et de la maintenance - planification, consignes, instructions</li> <li>Établir les conditions d'un dialogue social permanent</li> <li>Participer à la gestion budgétaire et au management de sa structure</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Capacité de l'outil</li> <li>Connaissance des règles de conception et de réhabilitation des ouvrages et de leur fonctionnement</li> <li>Connaissance des marchés qualité</li> </ul> |
|                                    |  |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Fait respecter les normes de sécurité et de fonctionnement</li> <li>Assure la surveillance des travaux de maintenance et d'exploitation externes</li> <li>Revoie et diagnostique les plans d'exploitation</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Fait respecter les normes de sécurité et de fonctionnement</li> <li>Assure la surveillance des travaux de maintenance et d'exploitation externes</li> <li>Revoie toutes les informations relatives aux usagers et des niveaux</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Cadre de travail consignes, instructions</li> <li>Instructeurs éducateurs</li> <li>Gestionnaire Exploitation / Maintenance, usagers</li> <li>Peut exercer à un poste</li> </ul>     |

Management de Projets - DORHMP/DRH/RFE/4/2010-10

# Finances - DORHMP/DRH/RFES/2010-10

| Préférée et préférée  |  | Contrôle de gestion, qualité et sécurité de l'information           |  | Contrôle et reporting  |   | Formation, Expérience  |   |
|---|--|---|--|--|---|--|---|
| Responsable   | Charge(s) de gestion   | Responsable   | Charge(s) de gestion   | Responsable  | Charge(s) de gestion  | Responsable  | Charge(s) de gestion  |
| <b>État Général du respect des directives budgétaires suivies, complétées, validées par la procédure budgétaire et/ou comptable et en application</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Propose le déploiement et la cohérence des dispositifs de contrôle auprès du niveau professionnel au regard et en temps</li> <li>■ Gère la bonne application des règles et procédures de contrôle pour assurer la réalisation des objectifs et son actualité au plus haut niveau</li> <li>■ Dirige en collaboration avec les autres acteurs adhérents du système d'information et le comité de fonctionnement</li> <li>■ Assure le suivi des indicateurs identifiés dans le dispositif et leur transmission et leur interprétation auprès de leur direction et de la direction générale</li> <li>■ Garantit la formalité et l'intégration du ensemble des collaborateurs concernés</li> </ul> | <b>Reporting des demandes d'aide et en fin des études réalisées</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Raporte les demandes d'aide et en fin des études réalisées</li> <li>■ Les indirigeant au sein de son équipe</li> <li>■ Identifie les compétences nécessaires et constitue les groupes des étudiants contributifs aux étudiants</li> <li>■ Présente les résultats des étudiants aux décodeurs</li> <li>■ Négocie les moments de subvention (calage politique)</li> </ul>                                 | <b>Assurance et suivi des indicateurs</b>                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Est en relation avec les niveaux décideurs des partenaires financiers et comparables</li> <li>■ Garantit et Secourt la responsabilité du directeur ou celle de l'agent comptable du principe au regard des règles de la comptabilité publique</li> <li>■ Représente la VNF à l'externe</li> </ul>  | <b>Organisation et suivi de l'orchestration de l'équipe</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Sans compétence et/ou première expérience réussie en management d'équipe</li> <li>■ Capacité à faire évoluer son équipe aux objectifs du secteur d'activité</li> <li>■ Capacité à animer un réseau interdisciplinaire</li> <li>■ Capacité à élaborer et maîtriser un budget</li> <li>■ Capacité à prendre des décisions</li> </ul> |
| <b>Responsable</b>  | <b>Charge(s) de gestion</b>  | <b>Responsable</b>  | <b>Charge(s) de gestion</b>  | <b>Responsable</b>   | <b>Charge(s) de gestion</b>   | <b>Responsable</b>   | <b>Charge(s) de gestion</b>   |
| <b>Assure le suivi des indicateurs budgétaires et/ou comptables et en application</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Propose un codage à partir des orientations budgétaires et/ou comptables, central d'objectifs et de performance</li> <li>■ Définit les procédures budgétaires et/ou comptables et en suit l'application</li> <li>■ Structure des demandes d'information auprès des Directeurs</li> <li>■ Rédige la justification du budget</li> <li>■ Assure l'analyse des écarts prévisionnel / réelle</li> <li>■ Définit les indicateurs du bon budgetaire</li> <li>■ A une vision globale du bon budgetaire et/ou comptable et analyse l'ensemble des indicateurs</li> </ul>   | <b>Assure le suivi des indicateurs</b>                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Pour proposer des sujets d'études</li> <li>■ Précise la finalisation des études spécifiques</li> <li>■ Prend en charge les études les plus complètes et dont le champ est plus large</li> <li>■ Définit et inscrit tous les points techniques du dossier sous forme des besoins des opérationnels (stage technique)</li> <li>■ Prend en charge la relation au quotidien avec les partenaires</li> </ul> | <b>Assure la bonne application des dispositifs de contrôle</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Vision plus globale de l'activité financière et études plus complètes</li> <li>■ Niveau d'interlocuteurs en relations avec les N+1 des décideurs partenariaux financiers (acheteurs) et les opérationnels VNF</li> <li>■ Cadrage des études</li> <li>■ La siège pilote l'activité en déclinant les méthodes et outils. Le chargé de mission au siège participe au pilotage. En région, il décline les procédures et les outils.</li> </ul> | <b>Assurance et suivi des études et des activités financières</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Bac + 5 en gestion et/ou comptabilité</li> <li>■ Connaissance des financements extérieurs</li> <li>■ Capacité à expliquer les décisions à un interlocuteur externe et interne</li> </ul>   |
| <b>Charge(s) de gestion N°2</b>   | <b>Charge(s) de gestion N°2</b>  | <b>Charge(s) de gestion N°2</b>                                     | <b>Charge(s) de gestion N°2</b>  | <b>Assure la gestion du trésorerie</b>                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Contribue à la stratégie en détaillant toutes les études financières pourront appartenir des écharpes du risque</li> <li>■ Piland en charge des études spécifiques</li> <li>■ Collecte et consolide les informations (2ème niveau d'analyse)</li> </ul>  | <b>Vision de l'environnement et champ d'application</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Identifie les problèmes dans les pratiques mises en place et propose des évolutions simples et hiérarchiques</li> <li>■ Participe à la formation et l'information de l'ensemble des collaborateurs</li> </ul>  |
| <b>Assistant(e) de gestion</b>  | <b>Assistant(e) de gestion</b>   | <b>Assistant(e) de gestion</b>                                      | <b>Assistant(e) de gestion</b>   | <b>Assure la gestion du trésorerie</b>                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Collecte et consolide les informations (1er niveau d'analyse)</li> <li>■ Rangéage les informations concernées</li> </ul>   | <b>Véille à la bonne application des dispositifs de contrôle au travers de l'application des procédures et modes opératoires, de l'exécution des contrôles et du respect des consignes</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Mise financière grâce à peu de données quantifiables - trop variables</li> <li>■ Pas de pilotage d'activité</li> </ul>   |
| <b>Assistante(e) de gestion</b>   | <b>Assistante(e) de gestion</b>  | <b>Assistante(e) de gestion</b>                                     | <b>Assistante(e) de gestion</b>  | <b>Assure la gestion du trésorerie</b>                         | <b>Exécute les directives en matière de contrôle</b>  | <b>Pas de contributions demandées</b>  | <b>Bac + 2 en comptable / gestion</b>   |

09/08/2010

*AB*  
*RR*

# Juridique - DORHMP/DRRH/RFE/2010-10

| Expérimentation et conseil | Aides et dépannage | Gestion des partenaires   |  | Valeurs et compétences en matière de   | Démarches   | Actions de management  | Compétences Formation Expérience   |   |
|----------------------------|--------------------|---|--|--|---|--|--|---|
|                            |                    | Conformité, qualité et sécurité   | StéWARDS   |  |   |  |  |   |
|                            |                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Piloter le développement et la cohérence des dispositifs de contrôle après la réuse, professionnellement ou à l'aide d'un logiciel.</li> <li>■ Gérer la bonne application des logics et procédures de contrôle pour assurer la cohérence des objectifs des contrôles et prévoir leur amélioration continue.</li> <li>■ Définir un partenariat avec les entités extérieures de l'organisme, caractérisées par l'envergure de leurs activités d'innovation et de son tout fonctionnement.</li> <li>■ Assurer la suite des indicateurs critiques dans le dispositif et leur transmission si leur interprétation a lieu au sein d'un conseil d'administration.</li> <li>■ Gérer la suivi et l'analyse de l'innovation de l'ensemble des collaborateurs concernés.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Assurer les meilleures opérations possibles de l'entreprise dans le respect des normes et standards de qualité.</li> <li>■ Organiser les échanges lors de la traduction de tous les projets stratégiques (lancement, innovation, actualités).</li> <li>■ Utiliser toutes les informations et tous les supports nécessaires au niveau local.</li> <li>■ Assurer la présentation de la situation et de l'attractivité des objets du secteur aux autorités administratives.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Assurer les meilleures opérations possibles de l'entreprise dans le respect des normes et standards de qualité.</li> <li>■ Organiser les échanges lors de la traduction de tous les projets stratégiques (lancement, innovation, actualités).</li> <li>■ Utiliser toutes les informations et tous les supports nécessaires au niveau local.</li> <li>■ Assurer la présentation de la situation et de l'attractivité des objets du secteur aux autorités administratives.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Assurer les meilleures opérations possibles de l'entreprise dans le respect des normes et standards de qualité.</li> <li>■ Organiser les échanges lors de la traduction de tous les projets stratégiques (lancement, innovation, actualités).</li> <li>■ Utiliser toutes les informations et tous les supports nécessaires au niveau local.</li> <li>■ Assurer la présentation de la situation et de l'attractivité des objets du secteur aux autorités administratives.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Assurer les meilleures opérations possibles de l'entreprise dans le respect des normes et standards de qualité.</li> <li>■ Organiser les échanges lors de la traduction de tous les projets stratégiques (lancement, innovation, actualités).</li> <li>■ Utiliser toutes les informations et tous les supports nécessaires au niveau local.</li> <li>■ Assurer la présentation de la situation et de l'attractivité des objets du secteur aux autorités administratives.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Assurer les meilleures opérations possibles de l'entreprise dans le respect des normes et standards de qualité.</li> <li>■ Organiser les échanges lors de la traduction de tous les projets stratégiques (lancement, innovation, actualités).</li> <li>■ Utiliser toutes les informations et tous les supports nécessaires au niveau local.</li> <li>■ Assurer la présentation de la situation et de l'attractivité des objets du secteur aux autorités administratives.</li> </ul> |   |
| Responsable                |                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Veiller sur les actions d'assurance qualité de son entreprise.</li> <li>■ Assurer le suivi et l'analyse des documents les plus importants en présence d'une distinction entre les responsabilités et les responsabilités de la direction.</li> <li>■ Faire évoluer l'ensemble des documents les plus importants en présence d'une distinction entre les responsabilités et les responsabilités de la direction.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Développer une vision stratégique des partenaires en cours, en couvrant les aspects de la gestion et de l'amélioration continue.</li> <li>■ Proposer la stratégie de direction publique, jusqu'à la définition de l'ensemble des objectifs et des critères.</li> <li>■ S'assurer de la bonne exécution des objectifs de politique.</li> <li>■ Gérer la coordination des activités et des partenariats internationaux et au sein de l'entreprise.</li> </ul>                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Gérer la qualité de la nouvelle politique.</li> <li>■ Organiser les échanges lors de la traduction de tous les projets stratégiques (lancement, innovation, actualités).</li> <li>■ Utiliser toutes les informations et tous les supports nécessaires au niveau local.</li> <li>■ Assurer la présentation de l'ensemble des résultats.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Gérer la qualité de la nouvelle politique.</li> <li>■ Organiser les échanges lors de la traduction de tous les projets stratégiques (lancement, innovation, actualités).</li> <li>■ Utiliser toutes les informations et tous les supports nécessaires au niveau local.</li> <li>■ Assurer la présentation de l'ensemble des résultats.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Gérer la qualité de la nouvelle politique.</li> <li>■ Organiser les échanges lors de la traduction de tous les projets stratégiques (lancement, innovation, actualités).</li> <li>■ Utiliser toutes les informations et tous les supports nécessaires au niveau local.</li> <li>■ Assurer la présentation de l'ensemble des résultats.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Gérer la qualité de la nouvelle politique.</li> <li>■ Organiser les échanges lors de la traduction de tous les projets stratégiques (lancement, innovation, actualités).</li> <li>■ Utiliser toutes les informations et tous les supports nécessaires au niveau local.</li> <li>■ Assurer la présentation de l'ensemble des résultats.</li> </ul>   |   |
| Juridique N2               |                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Assurer la conformité des partenaires avec les normes et standards de qualité.</li> <li>■ Évaluer l'ensemble des risques et des opportunités pour assurer la conformité de l'ensemble des partenaires avec les normes et standards de qualité.</li> <li>■ Contrôler les actions entreprises pour assurer la conformité des partenaires avec les normes et standards de qualité.</li> <li>■ Participer au suivi et à l'évaluation de l'ensemble des partenaires.</li> <li>■ Définir les systèmes documentaires les plus adaptés et vérifier leur conformité et leur validité.</li> <li>■ Définir les systèmes documentaires les plus adaptés et vérifier leur conformité et leur validité.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Collaborer à la validation technique du tout type d'actions de développement.</li> <li>■ Lancer les relations avec certains de ses partenaires.</li> <li>■ Peut représenter l'INR un certain temps dans les instances de l'ensemble des partenaires.</li> <li>■ Peut représenter l'INR un certain temps dans les instances de l'ensemble des partenaires.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Assurer la qualité de l'ensemble des partenaires.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Développer une vision dépassant le seul caractère de travail.</li> <li>■ Etre apprécier son expertise dans le domaine technique.</li> <li>■ Appeler son support pour les problèmes qui sont rencontrés.</li> <li>■ Participer à la recherche et à l'application de nouvelles technologies.</li> <li>■ Participer à l'ensemble des partenaires.</li> <li>■ Définir les systèmes documentaires les plus adaptés et vérifier leur conformité et leur validité.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Développer une vision dépassant le seul caractère de travail.</li> <li>■ Etre apprécier son expertise dans le domaine technique.</li> <li>■ Appeler son support pour les problèmes qui sont rencontrés.</li> <li>■ Participer à la recherche et à l'application de nouvelles technologies.</li> <li>■ Participer à l'ensemble des partenaires.</li> <li>■ Définir les systèmes documentaires les plus adaptés et vérifier leur conformité et leur validité.</li> </ul>              | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Développer une vision dépassant le seul caractère de travail.</li> <li>■ Etre apprécier son expertise dans le domaine technique.</li> <li>■ Appeler son support pour les problèmes qui sont rencontrés.</li> <li>■ Participer à la recherche et à l'application de nouvelles technologies.</li> <li>■ Participer à l'ensemble des partenaires.</li> <li>■ Définir les systèmes documentaires les plus adaptés et vérifier leur conformité et leur validité.</li> </ul>              | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Développer une vision dépassant le seul caractère de travail.</li> <li>■ Etre apprécier son expertise dans le domaine technique.</li> <li>■ Appeler son support pour les problèmes qui sont rencontrés.</li> <li>■ Participer à la recherche et à l'application de nouvelles technologies.</li> <li>■ Participer à l'ensemble des partenaires.</li> <li>■ Définir les systèmes documentaires les plus adaptés et vérifier leur conformité et leur validité.</li> </ul> |
| Juridique N1               |                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Réaliser les activités juridiques.</li> <li>■ Préparer les soutiens.</li> <li>■ Secourir ses partenaires.</li> <li>■ Défendre les intérêts de son entreprise.</li> <li>■ Assurer la défense des intérêts de son entreprise.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ L'obligation à la relation entre les deux partenaires et de leur collaboration.</li> <li>■ Contrôler et valider les partenaires.</li> <li>■ Préparer les soutiens lorsqu'il existe un litige entre les deux partenaires.</li> <li>■ Assurer la défense des intérêts de son entreprise.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Assurer la qualité de l'ensemble des partenaires.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Vérifier la bonne application des dispositifs de contrôle au niveau de l'application des procédures et toutes les opérations du fonctionnement des contrôles au niveau des partenaires.</li> <li>■ Repérer les erreurs dans les procédures mises en œuvre et les corriger si nécessaire.</li> <li>■ Indiquer en tout temps les erreurs dans les procédures mises en œuvre et les corriger si nécessaire.</li> <li>■ Proposer des formations pour assurer la qualité de l'ensemble des partenaires.</li> <li>■ Assurer la qualité de l'ensemble des partenaires.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Assurer la qualité de l'ensemble des partenaires.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Assurer la qualité de l'ensemble des partenaires.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Assurer la qualité de l'ensemble des partenaires.</li> </ul>  |
| Assistant juridique        |                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Porter un avis sur les situations juridiques et les contrôles effectués.</li> <li>■ Collaborer avec les autres partenaires.</li> <li>■ Assurer les partenaires juridiques.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Inclure les éléments pertinents.</li> <li>■ Effectuer le suivi des procédures et des contrôles.</li> <li>■ Assurer les partenaires juridiques.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Assurer les meilleures opérations possibles de l'entreprise dans le respect des normes et standards de qualité.</li> <li>■ Contrôler la conformité des données et la qualité des données.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Assurer les meilleures opérations possibles de l'entreprise dans le respect des normes et standards de qualité.</li> <li>■ Contrôler la conformité des données et la qualité des données.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Assurer les meilleures opérations possibles de l'entreprise dans le respect des normes et standards de qualité.</li> <li>■ Contrôler la conformité des données et la qualité des données.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Assurer les meilleures opérations possibles de l'entreprise dans le respect des normes et standards de qualité.</li> <li>■ Contrôler la conformité des données et la qualité des données.</li> </ul>  |   |

# Communication – DORHPPM/DRH/RFE/7/2010-10



| Poste                                | Management editorial  | Organisation d'événements   | Ville stratégique et gestion documentaire   | Autonomie / Management  | Compétences synthétiques et expérimentées  |
|--------------------------------------|---|---|---|---|--|
| <b>Responsable</b>                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Plan, met en œuvre et anime des projets ou débats aux porteurs dans le cadre de la politique de communication</li> <li>Diagnostique l'opportunité et expérime la qualité de projets éditoriaux issus du siège et des régions</li> <li>Garantit l'exactitude, à la pertinence et à la cohérence des informations sur tous supports</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Propose et contribue au choix des événements les plus pertinents et en garantit la bonne organisation</li> <li>Organise la participation de l'établissement aux salons professionnels et grand public</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>A assure la promotion des activités extérieures de la direction générale (relation presse et relations publiques)</li> <li>S'assure de la cohérence de la communication auprès des relais internes et externes (image, message, support).</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Organise la concertation et le partage de points de vue et d'expérience entre les régions/directions mères</li> <li>Organise et anime le fonctionnement de son équipe</li> <li>Assure le reporting des activités de son unité</li> <li>Définis les plans d'action à moyen et à long terme</li> <li>Assure la définition, de la rédaction et de l'attribution des objectifs de son équipe et de la conduite des évaluations d'évaluation</li> <li>Participe aux recrutements</li> <li>Assure la coordination de l'activité de son équipe et sa bonne coopération avec les autres équipes</li> <li>Analyse le tableau de bord consolidé de l'ensemble des activités</li> <li>Met en place une procédure de contrôle et de qualité de la production de ses équipes</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Expérience réussie de 6 années en tant que chargé de mission</li> <li>Capacité à faire adhérer son équipe aux objectifs</li> <li>Capacité à animer un réseau interne</li> <li>Capacité à élaborer et maintenir un budget</li> <li>Capacité à prendre des décisions</li> </ul> |
| <b>Charge(s) de mission</b>          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Propose, conçoit et lance le suivi de nouveaux projets</li> <li>Mène des interviews et dialogue avec auteurs</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Monte ses opérations de communication intérieure ou externe et/ou de relations publiques telles que visites de chantier, inaugurations, salons, colloques, séminaires et dressés leur bilan</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Contribute à la rédaction des communiqués et dossier de presse et assure leur diffusion et de contacts</li> <li>Participe aux réunions de communication et promotion d'ateliers, manifestations nationales et locales</li> <li>Organise des reportages et interviews</li> <li>Traite les demandes d'informations presse</li> <li>Suit les dossier(s) de partenariats établis et gérant leur bonne évolution</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Conçoit, oriente et décide sur les dossiers</li> <li>Coordonne l'animation du réseau des charges de communication</li> <li>Rédige des marchés complexes en autonome</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Bac + 3/4 années de formation et de la communication et expérimentées de 3 à 5 ans</li> <li>Capacité à concevoir des solutions innovantes</li> </ul>  |
| <b>Chargé(e) de communication</b>    | <ul style="list-style-type: none"> <li>Porte un regard critique sur les choix de maquettes graphiques et questionne les choix graphiques</li> <li>Coordonne la collecte des informations en provenance des directions et des services</li> <li>Prend en charge la rédaction des documents récurrents en relation avec les services concernés</li> </ul>                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>Apporte conseils et soutiens redactionnels aux autres directions et/ou services existants</li> <li>Émet des propositions d'évolution de la charte graphique de VNF, concernant des créations, graphiques, et recherches de nouvelles idées rédactionnelles ou visuelles</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Participe à la préparation et animme des opérations de communication</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Contribute à l'animation du réseau des charges de communication</li> <li>Organise le collectif et la mise à jour des contenus par les correspondants régionaux</li> <li>Rédige des marchés simples ; suit des marchés et budgets sans les actions contrôlées</li> <li>Peut décider sur les dossiers courants</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Bac + 3/4 années de l'information et de la communication</li> <li>Expérience 2 ans</li> <li>Maîtrise de la chaîne graphique</li> </ul>  |
| <b>Assistant(e) de communication</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Effectue des prépositions d'amélioration de la qualité rédactionnelle et visuelle et met en œuvre les évaluations validées.</li> <li>Conçoit la maquette graphique de supports simples en valorisant les messages par des illustrations.</li> <li>Véille à l'actualisation des informations</li> </ul>                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte les informations nécessaires à la réalisation des supports en provenance des directions et des services et propose les informations à diffuser</li> <li>Met à jour les supports de diffusion, élague, publie et/ou met en ligne les informations</li> </ul>               | <ul style="list-style-type: none"> <li>Gère les stocks documentaires quotidiens</li> <li>Réalise le panorama presse quotidien</li> <li>Assure la bonne tenue du centre de documentation et de la photothèque (classement, indexation, classement, gestion du prêt)</li> <li>Effectue les recherches documentaires à la demande dans les bases de données</li> <li>Répond aux intérêtales et autres usagers</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Assure la gestion administrative et le suivi budgétaire des documents qui lui sont confiés</li> <li>Répond au VNF sur des salons professionnels</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Bac + 2 années de techniques de l'information et de la communication</li> <li>Connnaissance théorique de la chaîne graphique</li> <li>Sens du relationnel</li> </ul>  |

✓ 11.  
B

Ressources Humaines-DORH/PW/DRH/REF/8/2018-18

09/08/2010

# Systèmes d'information



| Pilier 5 : Gestion de l'information |  | Évaluation et engagement   | Objectifs et réalisations  | Contrôle de gestion, suivi et Reporting  | Dimensions   | Autres éléments   |
|-------------------------------------|--|--|--|--|--|---|
| <b>Responsable</b>                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Anne le coordinateur avec les mairies</li> <li>Ajoute les solutions Si sur la liste des projets / scénarios à l'ensemble des mairies et les défend pour prise de décision</li> <li>Propose, budgète et met en œuvre le schéma directeur des SI</li> <li>Anime le dispositif de gouvernance des projets SI</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Prépare le déploiement et la cohésion des dispositifs de candidature du réseau professionnel au siège et en région</li> <li>Garantit la bonne application des règles et procédures de contrôle permettant la réalisation des objectifs de son activité et pilote leur amélioration continue</li> <li>Définit en collaboration avec les autres acteurs de l'enjeu les règles, caractéristiques, et évolutions du système d'information en fonctionnement</li> <li>Assure le suivi des indicateurs identifiés dans le dispositif et leur transmission et leur intégration auprès de leur direction et à la direction générale</li> <li>Négocie la livraison de services auprès des fournisseurs et partenaires</li> <li>Garantit le respect de la réglementation interne à la sécurité et aux toutes les réglementations</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Assure la promotion des SI auprès de la matière d'origine</li> <li>Garantit la transmission des connaissances internes et externes dans les séances d'échanges</li> <li>Validé les actions à prendre dans ces séances</li> <li>Négocie la livraison de services auprès des fournisseurs et partenaires</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Pilotage et suivi des dispositifs de candidature du réseau professionnel au siège et en région</li> <li>Garantit la bonne application des règles et procédures de contrôle permettant la réalisation des objectifs de son activité et pilote leur amélioration continue</li> <li>Définit en collaboration avec les autres acteurs de l'enjeu les règles, caractéristiques, et évolutions du système d'information en fonctionnement</li> <li>Assure le suivi des indicateurs identifiés dans le dispositif et leur transmission et leur intégration auprès de leur direction et à la direction générale</li> <li>Négocie la livraison de services auprès des fournisseurs et partenaires</li> <li>Garantit le respect de la réglementation interne à la sécurité et aux toutes les réglementations</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Partie à la réunion des cellules interministérielles dans les régions</li> <li>Organise et anime le fonctionnement du forum</li> <li>Assure le reporting des activités du SII entre</li> <li>Analysé le tableau de bord concerne l'ensemble des activités</li> <li>Dirige les plans d'action en matière</li> <li>A la distinction et de l'aboutissement de la clémence et de l'aboutissement des directions d'évaluation</li> <li>Participe aux recrutements</li> <li>Assure la coordination de l'activité de son équipe et de sa toute coopération avec les autres unités</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Bac+5 informatique et Expertise 10 ans de gestion de projets SI</li> <li>Capacité à faire évoluer son expertise aux aspects du socle d'expertise</li> <li>Capacité à améliorer un réseau ministreriel</li> <li>Capacité à élaborer le budget</li> <li>Capacité à prioriser des discussions</li> </ul>  |
| <b>Chargé(e) de projets</b>         | <ul style="list-style-type: none"> <li>Anticipe les besoins et propose les schémas d'évolutions des SI, intégrant les enjeux et objectifs pilotes</li> <li>Participe aux instances du conseil et relatif sur l'ensemble des SI - délivrance à la collectivité en appartenant à un organisme et sa communauté et ses interactions entre les différents systèmes d'exploitation</li> <li>Assure et gère les plans d'action et les pratiques</li> </ul>     | <ul style="list-style-type: none"> <li>Valide les évaluations et prend les décisions en termes de changement de technologie et de choix des logiciels</li> <li>Garantit l'adéquation des ressources, avec les enseignements de niveau de services</li> <li>Appelle et pilote la répartition des ressources entre ses propres unités et celles du dispositif</li> <li>Assure la coordination de l'ensemble des collaborateurs concernés</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Assure la mise des dispositifs de contrôle (évaluation, détails de conception, fonctionnement, avancement)</li> <li>Conçoit et réalise des procédures de suivi du dispositif</li> <li>Participe à la formation et à la sensibilisation des utilisateurs</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Pilotage et suivi des dispositifs de candidature du réseau professionnel au siège et en région</li> <li>Garantit la bonne application des règles et procédures de contrôle et la performance des projets avec les architectures et codes</li> <li>Valide les préconisations et prend les décisions de changement de versions</li> <li>Envat des propositions sur la définition du plan de déploiement proposé</li> <li>Définit le plan de mise en production</li> <li>Ést assistée à la rédaction du cahier des charges des projets SI et assure la publication préventive/financière</li> <li>Dirige le contrôle la mise en œuvre des plans d'action associés aux meilleures méthodes</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Peut manager une petite équipe</li> <li>Participe à la rédaction de sondages et enquêtes de satisfaction</li> <li>Conçoit et réalise des procédures de suivi du dispositif</li> <li>Dirige et analyse toute modification ayant un impact sur la disponibilité, propose des évolutions comprises à sa hauteur</li> <li>Participe à manière transversale à la mise en œuvre, l'amélioration du système d'information et son fonctionnement</li> <li>Assure les systèmes documentaires le aux dispositifs et vérifie leur cohérence et leur validité</li> </ul>                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Bac+5 informatique et Expertise 3 à 5 ans de gestion de projets SI</li> <li>Maîtrise de la méthodologie de la gestion de projet et des technologies SI</li> <li>Capacité à identifier et prendre en compte les enjeux ou les impacts d'une demande ou d'un projet</li> <li>Dirige les meilleurs de performance de son domaine</li> <li>Assure la coordination de l'activité de son équipe et de sa toute coopération avec les autres unités</li> </ul>   |
| <b>Assistant(e) d'exploitation</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Envat des propositions sur les choix de nouvelles technologies et nouveaux systèmes</li> <li>Assure son expertise sur la gestion des problèmes et des chantages</li> <li>Assure les rapports statutaires sur les freins et gênes, les actions du résultat prioritaires d'amélioration des rapports</li> <li>Établit le calendrier des livraisons SI et passe en amont les postures à la demande des RH</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Anticipe et analyse les besoins en termes de localisation, logiciel et hardware</li> <li>Installe, configue et exploite les systèmes et/ou matériels et/ou applications critiques</li> <li>Anticipe et analyse les situations pouvant entraîner un risque dépassant les normes acceptables concernant la disponibilité et/ou la sécurité et prend les actions nécessaires</li> <li>Garantit la conformité et la qualité de la mise en production des applications installées</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Valide la bonne application des dispositifs de contrôle au moyen de l'application des procédures et rendus optimisées, l'assurance des contrôles et la respect des critères</li> <li>Définit les évolutions dont les meilleures peuvent être influencées sur le dispositif et proposées dans des étapes simples et à sa hauteur</li> <li>Mise à jour les indicateurs de suivi du dispositif, leur suivi et leur transmission et communiquer à sa hauteur</li> <li>Participe à la formation et l'information de l'ensemble des collaborateurs</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Contribute au respect des engagements du niveau de service</li> <li>Developpe et transmet la culture du service aux personnes d'exploitation</li> <li>Garantit la disponibilité des systèmes et des applications conformément aux engagements pris</li> <li>Assure la non réécriture d'un incident traité qualifié et archive</li> <li>Assure des séminaires et la communication associative</li> <li>Analysé les rapports statutaires sur les freins et gênes, les actions du résultat prioritaires d'amélioration des rapports</li> <li>Établit le calendrier des livraisons SI et passe en amont les postures à la demande des RH</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Est un capot de mesure les indicateurs de performance du système d'exploitation et le rendre opérationnel</li> <li>Conçoit son activité sur la supervision et l'entretien d'un domaine</li> <li>Identifie les évolutions dont les meilleures peuvent être influencées sur le dispositif et proposées dans des étapes simples et à sa hauteur</li> <li>Impératif un groupe d'utilisateurs</li> <li>Participe à la formation et l'information de l'ensemble des collaborateurs</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Bac+3 informatique</li> <li>Expérience 3 ans de l'exploitation informatique</li> <li>Capacité à avoir une très grande sur le système d'information de VNF</li> <li>Capacité à gérer la relation avec les fournisseurs de matériels et services (cahiers des charges)</li> <li>Capacité d'écouter des besoins fondamentaux et de leur traduction en rapports informatiques, adaptés sur le plan technique et budgétaire</li> <li>Capacité d'interprétation et de pilotage des actions pour la continuité de fonctionnement du SI et la satisfaction des utilisateurs</li> </ul> |
| <b>Autre</b>                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>Autre contribution</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Assure les duchiens en matière de contrôle et de suivi des procédures</li> <li>Assure l'analyse des indicateurs qualité et énergie les indicateurs suivants les demandes et utilisateurs en application des procédures d'archivage</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Assure la gestion du des systèmes utilisés</li> <li>Assure la gestion et l'exploitation des logiciels individuels de l'agent avec l'individu</li> <li>Assure les baromètres</li> <li>Contribute au respect des engagements de niveau de service</li> <li>Assure le suivi des statistiques</li> <li>communique les dysfonctionnements à l'ensemble des utilisateurs</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Exerce les duchiens en matière de contrôle et de suivi des procédures</li> <li>Assure l'analyse des indicateurs qualité et énergie les indicateurs suivants les demandes et utilisateurs en application des procédures d'archivage</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Exercice les procédures</li> <li>Capacité à réaliser des documents de synthèse de l'activité ou des demandes</li> <li>Reception dans la diffusion de l'information aux utilisateurs en cas de problème technique important</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Bac+2 ? informatique</li> <li>Debutant</li> <li>Capacité son activité sur l'application de procédures et plannifications</li> <li>Organise son activité en fonction des priorités</li> </ul>   |

Administration et Services généraux - DORHMPDRHRFE10/2010-10

09/08/2010